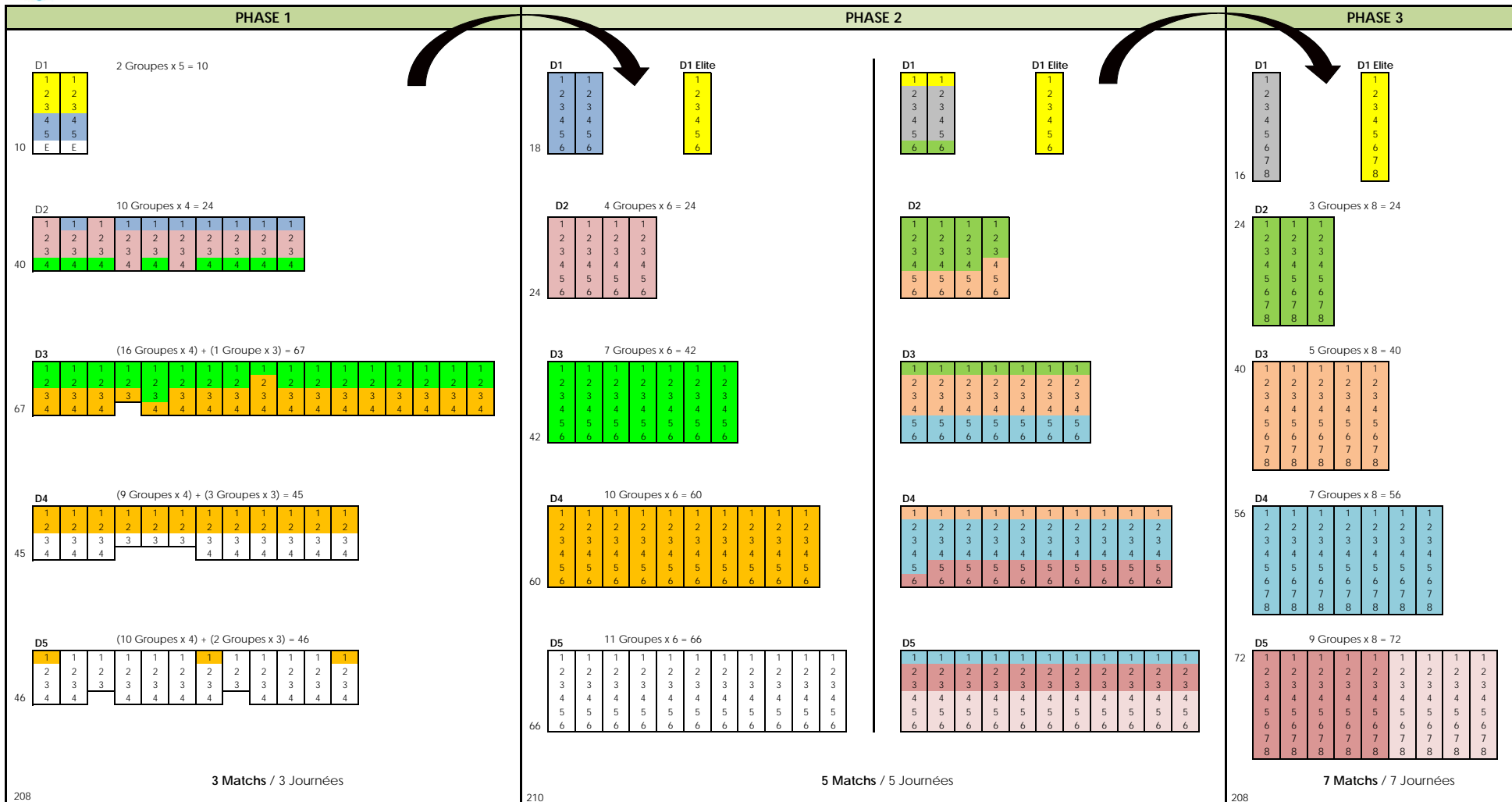




Architecture U13



Règlement

A Calcul du ou des meilleurs seconds, troisièmes.

- Le plus grand nombre de points au prorata du nombre de matchs joués, et application du C. ci-dessous.

NB / Ces tableaux ne sont pas contractuels
29/09/2020

B En cas d'égalité dans le même groupe entre 2 ou plusieurs équipes

- 1 - Priorité d'une équipe 1 d'un club sur une entente composée exclusivement d'équipes 1, d'une entente composée exclusivement d'équipes 1 sur une équipe 2, d'une équipe 2 sur une équipe 3, d'une équipe 3 sur une équipe 4
- 2 - le plus grand nombre de défi-jonglage gagnés
- 3 - le goal average particulier
- 4 - le goal average général
- 5 - la meilleure attaque

C Accessions et rétrogradations en fin de phase entre les équipes de même division

- A** - Le plus grand nombre de points
- B** - Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte en :
- 1 - Priorité d'une équipe 1 d'un club sur une entente composée exclusivement d'équipes 1, d'une entente composée exclusivement d'équipes 1 sur une équipe 2, d'une équipe 2 sur une équipe 3, d'une équipe 3 sur une équipe 4
 - 2 - le plus grand nombre de défi-jonglage gagnés
 - 3 - le goal average général
 - 4 - la meilleure attaque

